

FICHLI 011111

Nom : *Thomas*

Prénoms : *Camille Jean Baptiste* **Surnoms :**

ÉTAT CIVIL.
 Né le *10 août 1911* à *St Georges d'Espéranche* canton
 d' *HEYRIEUX*, département d' *L'ISERE*, résidant
 à *Cyriaac d'Oblas*, canton d' *HEYRIEUX*, département
 d' *L'ISERE*, profession d' *Cultivateur*
 fils d' *Thomas Joseph* et d' *Noailhet Elisa Valentine*, domiciliés
 à *Cyriaac d'Oblas*, canton d' *HEYRIEUX*, département d' *L'ISERE*

SIGNALLEMENT.
 Cheveux : *châtain clair* Renseignements physiologiques complémentaires :
 Yeux : *marron clair*
 Front : Inclinaison : *verticale*
 Hauteur : *moyenne*
 Largeur : *d°*
 Nez... Dos : *rectiligne* Taille : 1 mètre *76* centimètres.
 Base : *rebordie* Taille rectifiée : 1 m. cent.
 Hauteur : *moyenne*
 Saillie : *d°*
 Largeur : *d°* Marques particulières :
 Visage : *plein*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° *82* de la liste du canton d' *HEYRIEUX*
 Classé dans la *3^e* partie de la liste en 19 *12*.
 Classé dans la *3^e* partie de la liste en 19 *12*.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Classé en 1912 dans le service auxiliaire pour services remontrantes. Sursis d'incorporation art 20. Arrêté du 9 octobre 1913 - Arrivé au camp de St-Jean. Classé 1^{er} armée (en d' l' arrêté n° du 9 oct 1914) Départ le 11 mai 1915 à l'active.
Déclaré décidé le 12 mai 1915 par jugement déclaratif du tribunal civil de Grenoble du 27 août 1921.

ARMÉE ACTIVE. *Métier de cultivateur 110 kg d'infanterie*

ARMÉE TERRITORIALE ET SA RÉSERVE.

NUMÉROS
 au contrôle spécial : *669*
 MATRICULE ou au répertoire : *5178*
1913

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE.	R. RÉSIDENCE.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

CAMPAGNES. *Allemagne du 2 août 1914 - 130 Mai 1915*

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.
Cité à l'ho de la D^{on} avant et après le combat du 10. N^o a fait preuve d'un grand courage en espérant la vie pour sauver ses camarades blessés.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Régime	Réserve....	1 ^{er} dans 1	du	au
		2 ^e dans 1	du	au
	Supplémentaires	(dans 1	du	au
Armée territoriale.	1 ^{er} dans 1	du	au	
	Supplémentaires	(dans 1	du	au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication		Du	au	
		Du	au	

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

No remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

Paris et Linoges. — Imprimerie et librairie militaires Henri CHARLES LAVALLEUX. — N. 1000 int.